

S.F.B.T.
Résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire du mardi 16 mai 2023

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et le rapport général des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2022 ainsi que les explications complémentaires fournies, approuve intégralement le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers concernant le même exercice.

Elle donne quitus entier, définitif et sans réserve au Conseil d'Administration pour sa gestion au 31/12/2022.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION :

. Résultat net exercice 2022.....		232 468 012,066
. Résultats reportés de l'exercice 2021.....	+	162 366 982,727
		394 834 994,793
. Compte spécial d'investissement.....	-	162 052,000
		394 672 942,793
. Dividendes	-	183 150 000,000
. Résultats reportés de l'exercice 2022.....		211 522 942,793

DIVIDENDE TOTAL PAR ACTION = 0 D,740

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité absolue des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et opérations prévues par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve ces conventions et opérations dans leur intégralité.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire renouvelle les mandats d'Administrateurs de :

➤ *Monsieur Habib BOUZOUITA, en qualité de représentant des actionnaires minoritaires ;*

➤ *Monsieur Mounir BEN MILED, en qualité de membre indépendant.*

et ce, pour une durée de trois ans devant expirer à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission de Monsieur Pierre CASTEL et de la Société MAGHREB INVESTISSEMENTS.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation de Monsieur Gilles MARTIGNAC et de Madame Emna KHAROUF BEN TANFOUS en qualité d'Administrateurs et ce, pour une durée de trois ans devant expirer à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire nomme Madame Meriem ZINE, en qualité d'Administratrice indépendante et ce, pour une durée de trois ans devant expirer à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le montant des rémunérations des membres du Conseil d'Administration fixé à 20.000 Dinars nets par Administrateur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité absolue des actionnaires présents ou représentés.

NEUVIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le montant des rémunérations des membres du comité permanent d'audit interne fixé à 20.000 Dinars nets par membre.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la mise en paiement des dividendes de l'exercice 2022 à partir du mercredi 31 mai 2023.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

ONZIEME RESOLUTION :

Conformément aux exigences de l'article 472 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil sur les états financiers consolidés et après avoir entendu le rapport des Commissaires aux comptes, approuve les états financiers consolidés clos au 31 décembre 2022 du Groupe S.F.B.T.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DOUZIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le rachat par la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie de ses propres actions, dans la limite des dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, tel qu'ajouté par la loi n° 99-92 du 17 Août 1999 et l'arrêté du Ministre des Finances du 17 Novembre 2000 portant visa du règlement du marché financier.

Elle délègue au Conseil d'Administration le pouvoir de fixer les prix maximum d'achat et minimum de revente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TREIZIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

Etats financiers au 31 décembre 2022

Bilan
(En dinar Tunisien)

ACTIFS	31/12/2022	31/12/2021
ACTIFS NON COURANTS		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	5 035 093,203	4 859 862,764
Moins : Amortissements	-4 165 522,738	-3 665 083,552
	869 570,465	1 194 779,212
Immobilisations corporelles	547 060 961,059	510 937 596,561
Moins : Amortissements	-293 573 827,811	-267 987 957,608
Moin : Provisions	-1 052 735,810	-1 052 735,810
	252 434 397,438	241 896 903,143
Immobilisations financières	307 016 830,724	302 142 667,089
Moins : Provisions	-28 371 595,667	-21 477 613,313
	278 645 235,057	280 665 053,776
Total des Actifs immobilisés	531 949 202,960	523 756 736,131
Autres actifs non courants	384 616,078	377 479,378
Total des actifs non courants	532 333 819,038	524 134 215,509
ACTIFS COURANTS		
Stocks	110 058 913,892	86 847 100,652
Moins : Provisions	-970 118,183	-970 118,183
	109 088 795,709	85 876 982,469
Clients et comptes rattachés	130 012 197,617	118 663 297,730
Moins : Provisions	-16 394 894,037	-15 411 260,167
	113 617 303,580	103 252 037,563
Autres actifs courants	24 789 473,025	42 474 288,413
Moins : Provisions	-347 387,000	-347 387,000
	24 442 086,025	42 126 901,413
Placements et autres actifs financiers	196 758 353,562	155 464 000,000
Moins : Provisions	-350 000,000	-350 000,000
	196 408 353,562	155 114 000,000
Liquidités et équivalents de liquidités	128 339 854,044	102 381 619,464
Total des actifs courants	571 896 392,920	488 751 540,909
TOTAL DES ACTIFS	1 104 230 211,958	1 012 885 756,418

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

Etats financiers au 31 décembre 2022

Bilan

(En dinar Tunisien)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	247 500 000,000	247 500 000,000
Réserves légales	24 750 000,000	24 750 000,000
Autres capitaux propres	8 803 503,134	8 898 235,134
Compte spécial d'investissement	154 489 082,000	154 327 030,000
Résultats reportés	211 522 942,793	162 366 982,727
Total des capitaux propres après affectation	647 065 527,927	597 842 247,861
Total des capitaux propres après affectation	647 065 527,927	597 842 247,861
PASSIFS		
Passifs non courants		
Autres passifs financiers	78 697 806,298	71 743 771,108
Provisions	16 438 986,100	9 065 000,000
Total des passifs non courants	95 136 792,398	80 808 771,108
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	70 780 792,204	70 968 283,436
Autres passifs courants	290 724 369,533	262 651 705,206
Concours bancaires et autres passifs financiers	522 729,896	614 748,807
Total des passifs courants	362 027 891,633	334 234 737,449
TOTAL DES PASSIFS	457 164 684,031	415 043 508,557
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	1 104 230 211,958	1 012 885 756,418

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION

DECISION DE L'AGO DU 16/05/2023	CAPITAL	RESERVES LEGALES	RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	RESULTATS REPORTES	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2022 AVANT AFFECTATION	247 500 000,000	24 750 000,000	8 708 771,134	154 327 030,000	94 732,000	162 366 982,727	232 468 012,066	830 215 527,927
RESERVES LEGALES								0,000
COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT DISPONIBLE								0,000
RESERVES POUR REINVEST EXONERE AFFECTE AU CAPITAL								0,000
RESERVES SPECIALES D'INVESTISSEMENT								0,000
COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT				162 052,000		-162 052,000		0,000
RESULTATS REPORTES						232 468 012,066	-232 468 012,066	0,000
DISTRIBUTION DE DIVIDENDE						-183 150 000,000		-183 150 000,000
SOLDE AU 31/12/2022 APRES AFFECTATION DE L'AGO	247 500 000,000	24 750 000,000	8 708 771,134	154 489 082,000	94 732,000	211 522 942,793	0,000	647 065 527,927

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

Composition actuelle du Conseil d'Administration : (APRES AGO DU 16 MAI 2023)

Administrateur	Qualité	Représentant	Expiration du mandat (exercice)	Administrateur dans d'autres sociétés filiales du Groupe
M. Gilles MARTIGNAC	Administrateur -Président du Conseil (Directeur Général des Brasseries et Glacières internationales)	Lui-même	2025	S.E.A.B.G.
M. Mustapha ABDELMOULA	Administrateur - Directeur Général	Lui-même	2024	S.P.D.I.T. / S.E.A.B.G. / S.G.B.I.A. / S.T.B.O. / S.T.B.N. / SOSTEM
M. Jean-Claude PALU	Administrateur	Lui-même	2023	S.P.D.I.T. / S.E.A.B.G. / S.G.B.I.A. / S.T.B.O. / S.T.B.N. / SOSTEM
M. Michel PALU	Administrateur	Lui-même	2023	S.P.D.I.T. / S.G.B.I.A. / S.T.B.O. / S.T.B.N.
M. Guy DE CLERCQ	Administrateur (Président du Conseil des Brasseries et Glacières Internationales)	Lui-même	2023	S.P.D.I.T. / S.E.A.B.G. / S.G.B.I.A. / S.T.B.O. / S.T.B.N. / SOSTEM
Mme Laurence DEQUATRE	Administratrice	Les Brasseries et Glacières Internationales	2024	
M. Habib BOUZOUITA	Administrateur représentant des actionnaires minoritaires	Lui-même	2025	
M. Mounir BEN MILAD	Administrateur indépendant	Lui-même	2025	
M. Monsieur Mondher LAKHAL	Administrateur (Directeur Général de la Banque Nationale Agricole)	Banque Nationale Agricole	2024	
M. Mohamed Mehdi MASMOUDI	Administrateur (Directeur du pôle financier d'Assurances à la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances)	Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances	2024	
Mme Emna KHAROUF BEN TANFOUS	Administratrice	Elle-même	2025	
Mme Meriem ZINE	Administratrice indépendante	Elle-même	2025	